

Le Délégué Général

Lambert Stamatakis.

Maison de la Presse

Rue Mazy, 25

5100 Namur

Lambert.stamatakis@gov.wallonie.be

A l'attention de la directrice, du directeur de la MR(S)

Namur, le 17 septembre 2021

Chère Madame la directrice,

Cher Monsieur le directeur,

Dans le cadre de la campagne de vaccination contre la COVID-19 en Wallonie, nous sommes ravis de l'engouement que nous avons déjà pu constater au sein des Maisons de Repos.

Sur base de l'avis du Conseil supérieur de la santé (CSS), il est très probable que la Conférence Interministérielle du 22 septembre décide d'administrer une 3^{ème} dose de vaccin covid-19 à l'ensemble des résidents des MR/MRS afin de renforcer l'immunité et de protéger au mieux les résidents.

Cette campagne de vaccination, qui s'étalera sur 3 à 4 semaines, concernera uniquement les résidents. Elle ne concerne pas personnel de votre établissement.

Cette campagne devrait se dérouler durant le mois d'octobre 2021. Pour nous permettre d'intervenir rapidement, nous vous invitons déjà à en informer le médecin coordinateur de votre MR/S et à nous communiquer le nombre de résidents à vacciner en 3^e dose.

Vous recevrez un second courriel pour vous informer de la date exacte de livraison avec une confirmation du nombre de doses prévues.

Concernant la commande des doses de vaccins nécessaires, nous vous demandons de suivre scrupuleusement le processus de commande suivant :

- **Il est impératif que vous recensiez au sein de votre établissement le nombre de résidents volontaires pour la vaccination et que vous partagiez ces volumes avec l'AViQ pour le 27 septembre au plus tard à midi.**
- **Pour ce faire, vous allez recevoir par email un lien « PLASMA » qui vous permettra d'encoder le nombre de doses de vaccins nécessaires et les informations essentielles à l'envoi des vaccins.**
- L'AViQ informera ensuite votre hub hospitalier, qui s'occupera de commander les vaccins pour toutes les MR/MRS qui en dépendent à Medista (société qui assurera le transport des vaccins et du matériel dans votre établissement).

Ce processus permet à l'AViQ de garantir en tout temps l'équilibre des stocks et de faire en sorte que les hubs et les Maisons de Repos aient les vaccins nécessaires.

Nous vous saurions gré(e) de bien vouloir mobiliser vos équipes dans ce court délai, afin de mettre en œuvre l'ensemble des actions prévues dans les instructions listées ci-dessus.

Par ailleurs, nous voudrions insister sur l'importance de sensibiliser les résidents à l'importance de la vaccination, qui, pour rappel, s'effectue sur une base volontaire. Cette sensibilisation devra être réalisée en collaboration avec les médecins coordinateurs.

Nous sommes à votre disposition pour répondre à toute question concernant la campagne et vous invitons à nous contacter via l'adresse email vaccin.covid@aviq.be ou sur le site <https://covid.aviq.be/fr/vaccination>

Nous vous remercions pour votre mobilisation et votre collaboration.

Respectueuses salutations

Dr. Lambert Stamatakis
Délégué Général COVID 19